

RÉUNIONS PUBLIQUES

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

**MARDI 9 AVRIL
DE 20H À 21H
À SAINT-LAURENT
(À LA MAIRIE)**

**POUR
FORT-DU-PLASNE,
SAINT-LAURENT,
CHAUX-DU-DOBIEF,
LA CHAUMUSSE ET
LE LAC-DES-
ROUGES-TRUITES**

**MARDI 30 AVRIL
DE 20H À 21H
À GRANDE-RIVIÈRE
CHÂTEAU
(À LA JOSÉPHINE)**

**POUR
SAINT-PIERRE,
NANCHEZ ET
GRANDE-RIVIÈRE CHÂTEAU**

CHOISISSEZ LA DATE QUI CORRESPOND À VOTRE COMMUNE DE RÉFÉRENCE !

DANS UNE PERSPECTIVE DE DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS D'ÉNERGIE, FACE À L'AUGMENTATION DE LEURS COÛTS ET DANS LE CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ACTUEL, L'ÉTAT A DEMANDÉ AUX COMMUNES DE DÉFINIR DES ZONES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR DES INSTALLATIONS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AFIN D'AGIR AU RENFORCEMENT DE LA SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE.

VENEZ POSER VOS QUESTIONS LORS DES RÉUNIONS PUBLIQUES SUR LES ZAER, PROPOSÉES PAR LES COMMUNES ET LA GRANDVALLIÈRE.